

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VISUNET 70 LINGETTES

La fiche de données de sécurité est conforme à Règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

Date de délivrance 06.10.2015

Date de révision 01.05.2020

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit VISUNET 70 LINGETTES

N° article 003841

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Groupe de produits nettoyant pour écrans

Usages identifiés comme

pertinents

SU21 Utilisations par les consommateurs Foyers privés (= grand public =

consommateurs)

SU22 Utilisations professionnelles Domaine public (administration, éduction,

divertissement, services, artisanat)

PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris les produits à base de

solvants)

PROC10 Application au rouleau ou brossage

ERC11B Large utilisation dispersive en intérieur d'articles et de matières longue

durée avec niveau de libération élevé ou prévu

Mises en garde relatives à

l'utilisation

Aucune contre-indication n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur

Nom de société ITW Spraytec

Adresse postale 42, rue Gallieni

Code postal 92600

Ville Asnières sur Seine

Pays FRANCE

Numéro de téléphone +33(0)1.40.80.32.32

Fax +33(0)1.40.80.32.30

E-mail infofds@itwpc.com

Site Internet http://www.jelt.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence Description: 8-12, Mo.-Fr. +49(0)7128/9292-15

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Propriétés dangereuses de la substance/du mélange

Le produit n'est pas classifié.

Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la

législation en vigueur.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger EUH 208 Contient 1,2-Benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction

allergique.

EUH 210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Autres informations d'étiquetage

(CLP)

Aucunes informations notées.

2.3. Autres dangers

Impact sur la santé Le produit contient des solvants organiques.

Effets environnementaux

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

No. 1	1.1		OI ''' ''	0 1	5		
Nom du composant	Identific	ation	Classification	Contenu	Remarques		
(2-méthoxyméthylethoxy)	N° CAS: 34590-94-8			5 – 15 %			
propanol	N° CE:	252-104-2					
1,2-Benzisothiazol-3(2H)	N° CAS: 2634-33-5		Acute tox. 4; H302	< 0,05 %			
-one	N° CE: 220-120-9		Skin Irrit. 2; H315 Eye				
	N° index: 613-088-00-6		Dam. 1; H318 Skin				
			Sens. 1; H317 Aquatic				
		Acute 1; H400					
		Informations					
		supplémentaires					
		relatives à la					
			classification: SCL:				
			H317: C ≥ 0,05%				
			11317. 0 = 0,0370				
Observations relatives aux		Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars					
composants		2004 relatif aux détergents: <5%: parfums, agent de conservation: 1,					
		2-Benzothiazoli	n-3-on				

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités Retirer la victime de la source de contamination.

Inhalation Air frais. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec la peau Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec les yeux Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets aigus Aucun symptôme spécifique noté.

Symptômes et effets différés Aucun effet connu à long terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autres informations En cas de perte de conscience : Appelez immédiatement un docteur / une

ambulance. Veuillez présenter cette fiche de sécurité.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits

chimiques éventuels.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion Respecter les règles de protection anti-feu générales de l'entreprise.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle (EPI)

Utilisez les équipements de protection personnelle nécessaires. Équipements de

protection personnelle, voir section 8.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Ramasser le produit et placer dans un récipient approprié pour ré-utilisation.

Après le ramassage, nettoyer la zone contaminée avec de l'eau en abondance.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Autres instructions Voir sections 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Pas de précautions spécifiques d'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver dans l'emballage d'origine fermé dans un endroit sec.

Conditions de conservation sécurisée

Température de stockage Valeur: 0 − 35 °C

Stabilité au stockage Conservation : 24 mois.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail dans la section

1.2

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Nom du composant	Identification	Valeurs limites	Année
(2-méthoxyméthylethoxy)	N° CAS: 34590-94-8	Valeur limite (8 h): 300 mg/	Année: 2011
propanol		m3; H	
		Valeur limite (8 h): 50 ppm;	
		H	

DNEL / PNEC

Inventaire des mesures de gestion des risques humains	Données insuffisantes.
Inventaire des mesures de gestion	Données insuffisantes.
des risques environnementaux	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures préventives visant à empêcher l'exposition

Mesures techniques visant à eviter Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et l'exposition en co-opération avec le fournisseur de l'équipement de protection.

Protection des yeux / duvisage

Protection des yeux adéquate En cas d'utilisation normale, une protection oculaire n'est pas nécessaire.

Protection des mains

Protection de la peau / des mains, contact de longue durée

Dans des conditions d'utilisation normales, le port de gants n'est généralement pas requis.

Protection de la peau

Mesures supplémentaires pour la protection de la peau

Aucune prescription particulière.

Protection respiratoire

Protection respiratoire nécessaire à

Conditions normales d'utilisation, aucune protection respiratoire.

Risques thermiques

Risques thermiques

Aucunes recommandations.

Autres informations

Autres informations Aucunes recommandations.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide incolore.

Couleur Incolore.

Odeur Seuil Presque sans odeur.

olfactif pH Commentaires: Pas pertinent.

Statut: À l'état de livraison

Valeur: ~ 8,0

Statut: En solution aqueuse

Point / intervalle de fusion Commentaires: Pas pertinent.

Point d'ébullition Commentaires: Pas pertinent.

Point d'éclair Taux Commentaires: Pas pertinent.

d'évaporation Valeur: > 100 °C

Limite d'explosivité Commentaires: Pas pertinent.

Pression de vapeur Commentaires: Pas pertinent.

Densité de vapeur Commentaires: Pas pertinent.

Densité Commentaires: Pas pertinent.

Densité volumique Valeur: ~ 1,0 g/ml

Solubilité Commentaires: Pas pertinent.

Coefficient de partage : n-octanol/ Commentaires: Entièrement soluble dans l'eau.

eau

Commentaires: Pas pertinent.

Température d'auto-inflammation

Commentaires: Pas pertinent.

Température de décomposition Commentaires: Pas pertinent.

Viscosité Commentaires: Pas pertinent.

Propriétés explosives Le produit n'est pas explosif.

Propriétés oxydantes Ne répond pas aux critères relatifs aux comburants.

9.2. Autres informations

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Commentaires Aucunes informations notées.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Voir section 10.4 et section 10.5.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucunes recommandations.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter Aucun particulièr.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Dégage des gaz toxiques en cas d'incendie (CO, CO2).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Composant 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one

Toxicité aigüe

Type de toxicité: Aigu

Effet testé: LD50 Voie d'exposition: Oral Valeur: 1150 mg/kg

Espèces d'animaux de laboratoire: Mouse

Type de toxicité: Aigu Effet testé: LD50 Voie d'exposition: Oral Valeur: 597 mg/kg

Espèces d'animaux de laboratoire: Rat

Type de toxicité: Aigu Effet testé: LD50

Voie d'exposition: Dermique Valeur: > 2000 mg/kg

Autres données toxicologiques

Le produit n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

Autres informations concernant les risques de santé

Évaluation de la toxicité aigüe,

classification

Pas d'indication de toxicité aigüe.

Inhalation

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Contact avec la peau

En cas d'utilisation normale, aucune irritation de la peau n'est à prévoir.

Contact avec les yeux

Peut entraîner une irritation passagère des yeux.

Ingestion

Peu probable du fait de l'emballage du produit.

Sensibilisation

Peut provoquer une allergie cutanée.

Évaluation de la mutagénicité des cellules germinales, classification

Pas d'indication de mutagénicité des cellules germinales.

Évaluation de la cancérogénicité,

classification

Pas d'indication de cancérogénicité.

Évaluation de la toxicité

reproductive, classification

Pas d'indication de toxicité pour la reproduction.

Évaluation de la toxicité spécifique pour certains organes

cibles - exposition unique,

classification

Pas d'indication de toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique.

Évaluation de la toxicité spécifique

pour certains organes cibles - expositions répétées,

classification

Pas d'indication de toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée.

Évaluation des dangers d'aspiration, classification Pas d'indication de danger par aspiration.

Symptômes d'exposition

Symptômes de surexposition

Aucun symptôme spécifique noté.

11.2 Autres informations

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one

Toxicité aquatique, poissons

Valeur: 0,74 mg/l Durée d'essai: 96h Méthode: LC50

Composant 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one

Toxicité aquatique, crustacés Valeur: 2,44 mg/l

> Durée d'essai: 48h Espèces: Daphnia magna

Méthode: EC50

Écotoxicité N'est pas classé comme dangereux pour l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Description et évaluation de la persistance et de la dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation, commentaires Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau et peut se disperser dans les réseaux d'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats d'évaluation PBT et vPvB

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7. Autres effets néfastes

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination appropriées du produit chimique

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

Méthodes d'élimination appropriées de l'emballage contaminé

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

Code de déchets CED

Code de déchets CED: 0706 déchets provenant de la FFDU des corps gras,

savons, détergents, désinfectants et cosmétiques

Classé déchet dangereux: Non

Conditionnement EWL

Code de déchets CED: 0706 déchets provenant de la FFDU des corps gras,

savons, détergents, désinfectants et cosmétiques

Classé déchet dangereux: Non

Autres informations

Le code CED vaut pour le reste du produit dans sa forme pure.

Pendant la manipulation des déchets, il faut prendre en considération les

mesures de précaution s'appliquant à la manipulation du produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Commentaires

Le produit n'est pas compris par les règles internationales de transport des biens dangereux (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Commentaires Pas pertinent.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Commentaires Pas pertinent.

14.4. Groupe d'emballage

Commentaires Pas pertinent.

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG Polluant marin

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes informations notées.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation et réglementation

Code du travail – Quatrième partie, Livre Ier, Titre V, Chapitre III : Jeunes travailleurs, avec modifications.

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, avec modifications.

Code de l'environnement – Titre IV, Chapitre Ier, Sous-section 2 : Classification des déchets.

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Règlement (CE) no 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux detergents.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de sécurité chimique réalisée

Non

RUBRIQUE 16: Autres informations

Liste des mentions H (de danger) pertinentes (visées aux sections 2 et 3).

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves. H400

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils relatifs à la formation

Ne nécessite aucune formation spécifique, mais l'utilisateur doit avoir lu et

compris cette fiche de sécurité.

Informations ajoutées, supprimées

ou modifiées

Les modifications pertinentes par rapport à la version précédente de la fiche de données de sécurité sont signalées par des lignes verticales dans la marge de

gauche.

1

Version